



Publication le 25 OCT. 2016

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



D-2016-68

L'an deux mille seize, le onze octobre, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de VARENNES-VAUZELLES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de **Madame Isabelle BONNICEL**, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29

Date de convocation du Conseil Municipal : 5 octobre 2016

Etaient présents : Mme BONNICEL, M. FRIAUD, Mme LACOUR, Mme ROBIN-CHAUVOT, M. MARCONNET, Mme ALTMAN, M. DAMBRINE, M. SAGET, M. FICHOT, Mme VATAN (jusqu'à 19 h), Mme THOMAS, Mme DUBOIS, M. DUBOIS, M. REVERCHON, M. COIGNET, M. GUERIN, M. GAUTHERON, Mme KELLER, M. MOTTAIS, M. SICOT, Mme GRAILLOT, M. BENEDIT, Mme DESABRE, M. LECHER.

Avaient donné procuration : Mme VATAN à Mme ALTMAN (à partir de 19 h), Mme LAROCHE à Mme LACOUR, Mme POIRIER à M. DUBOIS, M. MORAND à M. GUERIN, Mme DUCOURTIOUX à Mme ROBIN-CHAUVOT, Mme MARCEL à M. DAMBRINE.

Monsieur Christophe DAMBRINE a été désigné Secrétaire de séance.

OBJET : Travaux d'aménagement rue Jean-Jacques Rousseau – Convention avec Orange, mise en souterrain des réseaux aériens de communication.

Monsieur MARCONNET, Adjoint aux travaux, expose que dans le cadre des travaux d'aménagement de l'avenue Jean-Jacques Rousseau, il a été prévu de dissimuler la globalité des réseaux aériens.

Ainsi, sur le périmètre de la tranche ferme, de la place des Tilleuls à l'avenue Salvador Allende, le réseau de télécommunication Orange sera enfoui.

Pour cela, la ville procède aux travaux de génie civil, (réalisation de tranchées, pose de chambres de tirage et de fourreaux en PVC) et Orange réalise les études d'adductions, fournit l'assistance technique, installe le matériel de câblage et assure la dépose de leurs supports aériens.

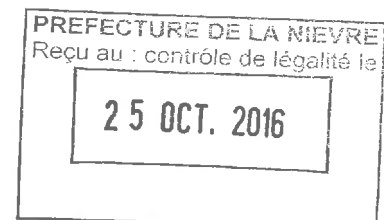
Mairie

54 avenue Louis Fouchère
BP 90121
58641 Varennes-Vauzelles Cedex

03.86.71.61.71

fax : 03.86.57.17.49

mairie@ville-varennes-vauzelles.fr



Cette prestation sera facturée par le biais de cette convention pour un montant net de 1.511,95 €.

Ce dossier a été examiné en commission des finances en date du 3 octobre 2016.

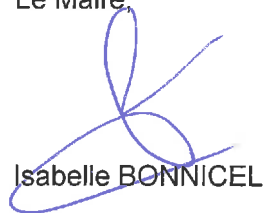
C'est pourquoi Monsieur MARCONNET propose d'adopter cette proposition et d'autoriser Madame le Maire à signer la convention correspondante.

Adopté à l'unanimité.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.

Varennnes-Vauzelles, le 17 octobre 2016

Le Maire,



Isabelle BONNICEL

